

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

Code général des collectivités territoriales - article L2121-25

Le seize janvier deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle communale de la Mairie, Place de l'Europe, sous la présidence de Monsieur Patrick GAULTIER, Maire de Renazé.

Étaient présents : Patrick GAULTIER, Dorinne BALOCHE, Mireille BEDOUET, Hervé VIGNERON, Christelle EVAÏN, Roger RICARD, Isabelle LAUNAY, Aude LECLERC-VOUAUX, Armelle JOLYS, David HOCDE, Norbert LIVENAIS, Sophie DESMIER, Damien DESERT, Sonia GUIOULLIER, Sylvine GAULTIER, Loïc LACROIX.

Étaient absents ou excusés : Romain BRETON, Claude PAILLARD, Sophie BALLU, Philippe PELLUAU, Thierry CHEVALIER, Lucinda GONCALVES MENNEGUERRE, Claude JUGE.

M David HOCDE est porteur d'un pouvoir de M Romain BRETON.

Mme Christelle EVAÏN est porteuse d'un pouvoir de M Claude PAILLARD.

M Hervé VIGNERON est porteur d'un pouvoir de Mme Sophie BALLU.

Mme Sophie DESMIER est porteuse d'un pouvoir de M Philippe PELLUAU.

M. Roger RICARD est porteur d'un pouvoir de Thierry CHEVALIER,

M. Roger RICARD est élu secrétaire de séance.

FINANCES

2023 – 001 : DECISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET DU LOTISSEMENT DU MAINE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 – 002 : OUVERTURES DE CREDITS 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

DETR 2023

2023 – 003 : DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2023 - VESTIAIRES DU STADE MUNICIPAL – CHOIX N°1

La délibération est adoptée par 19 Voix Pour et 2 Abstentions.

2023 – 004 : DEMANDE DE SUBVENTION FAFA - VESTIAIRES DU STADE MUNICIPAL

La délibération est adoptée par 19 Voix Pour et 2 Abstentions.

AFFAIRES ECONOMIQUES

2023 – 005 : VENTE DE L'ATELIER INDUSTRIEL AUX ETABLEMENTS MENE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

ECLAIRAGE PUBLIC

2023 – 006 : PROCEDURE DE REVISION DES STATUTS DE TEM 53

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

VOIRIE

2023 – 007 : INSTAURATION DE LA REDEVANCE PROVISoire - MONTANT DE LA REDEVANCE POUR L'OCCUPATION PROVISoire DU DOMAINE PUBLIC DES COMMUNES PAR LES CHANTIERS DE TRAVAUX SUR DES OUVRAGES DES RESEAUX PUBLICS DE DISTRIBUTION DE GAZ

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

URBANISME

2023 – 008 : PRIX D'ACHAT DES TERRAINS DE MAYENNE HABITAT – RUE PIERRE ET MARIE CURIE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 – 009 : PARTICIPATION DE LA COMMUNE A UNE CLOTURE MITOYENNE ENTRE UNE PARCELLE PRIVEE DANS UN LOTISSEMENT ET UN ESPACE PUBLIC

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 – 010 : ADOPTION DE LA PROCEDURE DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 1 DU P.L.U

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

ASSOCIATIONS

2023 – 011 : RENOUELEMENT DE L'ADHESION AU COMITE FFRANDONNEE MAYENNE – ANNEE 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 – 012 : ASSOCIATION FRANCAISE DU CONSEIL DES COMMUNES ET REGIONS D'EUROPE – APPEL A COTISATION 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

ENVIRONNEMENT

2023 – 013 : AVIS SUR LE PARC EOLIEN DE LA QUEILLE

La délibération est adoptée par 20 Voix Pour et 1 Abstention.

Affichée et mise en ligne le 19 janvier 2023.

**Le Maire,
Patrick GAULTIER**